

**DECISION**  
**du Comité de Ministres Benelux**  
**portant nomination de deux conseillers, de trois conseillers suppléants,**  
**de deux juges et de deux juges suppléants**  
**à la Cour de Justice Benelux**

**M (2018) 7**

Le Comité de Ministres Benelux,

Vu l'article 3, alinéas 1 à 3, du Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux, signé à Bruxelles le 31 mars 1965, tel qu'il a été modifié en dernier lieu par le Protocole signé à Luxembourg le 15 octobre 2012,

Considérant que le Comité de Ministres Benelux a donné acte le 25 avril 2018 de la démission de monsieur Georges Santer, président de la Cour de Justice Benelux, de ses fonctions de conseiller à la Cour de Justice Benelux, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2018, de madame Irène Folscheid de ses fonctions de conseiller à la Cour de Justice Benelux, avec effet au 2 juin 2018, et de monsieur Nico Edon de ses fonctions de conseiller suppléant à la Cour de Justice Benelux, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2018,

Sur proposition du ministre luxembourgeois de la Justice,

A pris la présente décision :

**Article 1<sup>er</sup>**

1. Madame Eliane Eicher, conseiller suppléant à la Cour de Justice Benelux, est nommée conseiller à la Cour de Justice Benelux.
2. Monsieur Francis Delaporte, conseiller suppléant à la Cour de Justice Benelux, est nommé conseiller à la Cour de Justice Benelux.

**Article 2**

1. Monsieur Michel Reiffers, juge à la Cour de Justice Benelux, est nommé conseiller suppléant à la Cour de Justice Benelux.
2. Madame Odette Pauly, juge à la Cour de Justice Benelux, est nommée conseiller suppléant à la Cour de Justice Benelux.
3. Monsieur Pierre Calmes, juge suppléant à la Cour de Justice Benelux, est nommé conseiller suppléant à la Cour de Justice Benelux.

**Article 3**

1. Madame Marie-Laure Meyer, juge suppléant à la Cour de Justice Benelux, est nommée juge à la Cour de Justice Benelux.
2. Madame Lotty Prussen, président de chambre à la Cour d'appel de Luxembourg, est nommée juge à la Cour de Justice Benelux.

**Article 4**

1. Madame Marianne Harles, premier conseiller à la Cour d'appel de Luxembourg, est nommée juge suppléant à la Cour de Justice Benelux.
2. Madame Nathalie Jung, conseiller à la Cour d'appel de Luxembourg, est nommée juge suppléant à la Cour de Justice Benelux.

**Article 5**

La présente décision entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Fait à *Bruxelles*, le *10 juillet 2018*.

Le Président du Comité de Ministres Benelux,

